

**LE CENDRE**  
DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME  
ARRONDISSEMENT DE CLERMONT-FERRAND

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la convocation : 11 juin 2020.

Date de la séance : 17 juin 2020 à 18h30

Nombre de conseillers municipaux : 29

Nombre de présents : 28

Absents avec procuration : 1

**Présents** : Mmes Nastascia ACCOT - M. Nicolas BERNARD - Mmes Jacqueline BOLIS - Sandrine BONNET - MM. Jean-Marc BRUSTEL - Florian CATINOT - Ludovic DEPLAGNE - Jacques DUBOISSET - Thibaut FABRY - Pierre FERNAND - Mmes Margaux FOURTIN - Christelle GERMAIN - Sabrina LARRIEU - Adrienne LIBIOUL - M. José MAGALHAES - Mmes Christel MARCHENAY - Aurélie MEJEAN-LAPAIRE - M. Pierre MESURE - Mme Valérie MONTEIRO - M. Sébastien MORIN - Mmes Sylvie PARIS - Vanessa PASDELOUP - MM. Bruno PONTRUCHER - Jean-Paul PRESLE - Hervé PRONONCE - Jean-François RAZAVET - Mme Karine SOUCHAL - M. Mickaël VAZ LAVRADOR.

**Absents avec procuration** : M. Damien BONJEAN procuration à M. José MAGALHAES.

**Secrétaire de séance** : Mme Karine SOUCHAL.

**Président de séance** : M. Hervé PRONONCE.

**N°20/06/17/005**

**OBJET : Election des nouveaux membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).**

Madame BOLIS rappelle que par délibération n°20/05/25/005 en date du 25 mai 2020, le Conseil Municipal a fixé le nombre de membres du Conseil d'Administration à 5.

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles, et notamment ses articles L 123-6 et R 123-8,

Le Conseil d'Administration du CCAS comprend 11 membres dont :

- Le Maire, Président de droit,
- 5 membres au maximum élus en son sein par le Conseil Municipal au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel.
- 5 membres nommés par le Maire.

Madame BOLIS propose donc de procéder à la désignation des 5 membres du Conseil Municipal appelés à siéger au sein du Conseil d'Administration du CCAS.

Les représentants de la majorité municipale «Le Cendre Naturellement» et de l'opposition «Ensemble pour Le Cendre de Demain» se sont accordés pour présenter une liste commune.

Les résultats du vote sont les suivants :

Nombre de bulletins : 29  
Bulletins blancs ou nuls : 0  
Suffrages exprimés : 29

Sont ainsi déclarés élus et appelés à siéger au sein du Conseil d'Administration du CCAS :

<b>Jacqueline BOLIS</b>
<b>Nicolas BERNARD</b>
<b>Jacques DUBOISSET</b>
<b>Sylvie PARIS</b>
<b>Margaux FOURTIN</b>

Les propositions du rapporteur, mises aux voix, sont adoptées et converties en délibération.

**ELUS A L'UNANIMITE**

POUR EXTRAIT CONFORME.

Le Maire,

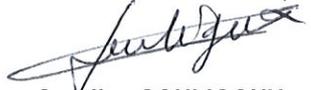


**Hervé PRONONCE**

**ACTE EXECUTOIRE**

Publié le *19/06/2020*  
Reçu en préfecture le *19/06/2020*

La Directrice Générale des Services,

  
Caroline SOULIGOUX.